

PASS

Permanence d'accès aux soins de santé

♦ 05.46.95.15.20 - pass@gh-saintesangely.fr



La PASS

ou "Permanence d'Accès aux Soins de Santé" du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jeand'Angély est une structure de prise en charge médico-sociale.



Faciliter l'accès aux soins en favorisant le retour des personnes en situation de précarité, dans un régime de droit commun.

Ses missions

- ✓ Accueillir, orienter, prévenir, écouter.
- ✓ Permettre un accès aux soins à l'ensemble de la population.
- ✓ Accompagner dans les démarches administratives, notamment en matière de couverture sociale (CSS/AME).
- ✓ Assurer la coordination des différents partenaires institutionnels, libéraux ou associatifs.





Informations pratiques

L'équipe de la PASS :

Un médecin, une infirmière, une assistante sociale et des bénévoles.

Joignable au **6** 05.46.95.15.20 Par email à pass@gh-saintesangely.fr

Les horaires d'ouverture :

- ✓ Lundi et Vendredi de 13h00 à 16h30
- ✓ Mardi, Mercredi et Jeudi de 13h00 à 17h00

Les horaires des consultations médicales :

- ✓ Mardi après-midi de 14h00 à 17h00
- ✓ Jeudi après-midi de 14h00 à 17h00

Sur place:

✓ Douches et sanitaires



Localisation de la PASS

(Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

La PASS se situe au n° 3 cours Lemercier, dans les anciens locaux de la Banque de France.

La PASS est desservie par les trois lignes de bus de Saintes : A, B et C.



PASS du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély
3 cours Lemercier, 17100 Saintes

▲ 05 46 95 15 20
pass@gh-saintesangely.fr

